Ouvrier qualifié – Electricien (H/F/X)
à temps plein au Service Technique
CDD avec perspective de CDI

Le CPAS de Verviers, ce sont des collaborateurs qui se mobilisent, chaque jour, afin d'accompagner et d'aider tout un chacun à mener une vie conforme à la dignité humaine. La diversité des activités est particulièrement développée : Action sociale, Maisons de repos et de soins, Maisons d'enfants, Services supports. Notre CPAS est un des employeurs les plus importants de la région verviétoise.

Vous souhaitez apporter vos compétences au sein d'une administration à vocation sociale ?
Vous recherchez un travail porteur de sens ? N'hésitez pas à postuler !

Missions et responsabilités

Sous l'autorité de la Responsable du Service Technique, vous assurez la réalisation des divers travaux nécessaires à la maintenance, la rénovation et l'embellissement des bâtiments du CPAS.
Vous avez pour mission principale la réalisation de saignées, passages de gaines de réseaux électriques, le raccordement et l'installation d'armoires et de coffrets. Vous serez habilité(e) à identifier les dysfonctionnements, effectuer les dépannages et assurer un rôle de garde.

Vous faites preuve d'une certaine polyvalence afin de pouvoir apporter votre aide aux autres corps de métiers du Service Technique, si nécessaire.

La description de fonction complète se trouve en annexe.

Conditions de recrutement

1. **Être titulaire d'un des diplômes suivants :**
   - au moins égal à celui qui est décerné à la fin de l'Enseignement Technique Secondaire Inférieur (ETSI)
   - délivré après avoir suivi les Cours Techniques Secondaires Inférieurs de promotion sociale (CTSI)
   - délivré à l'issue de la 4ème année de l'enseignement secondaire (Certificat d'Enseignement Secondaire du Deuxième Degré - CESDD)

   OU d'un titre de compétences de base délivré par le Consortium de validation des compétences correspondant au niveau du diplôme du 2ème degré et en lien avec l'emploi considéré

   OU d'un titre de formation certifié et délivré par un organisme agréé par le Gouvernement wallon (contrat d'apprentissage de l'IFAPME).

2. **Être titulaire du permis de conduire B.**

3. **Réussir l'examen d'aptitude dont le programme est le suivant :**
   A. Épreuve pratique portant sur la technique et la connaissance du métier

   B. Épreuve orale permettant de juger l'adéquation du (de la) candidat(e) à l'exercice de l'emploi postulé et son esprit d'initiative

Chaque épreuve est éliminatoire. Il convient d'obtenir un minimum de 60% à chaque épreuve.

Avantages

- **CDD de 6 mois pouvant déboucher sur un CDI ;**
- Régime du travail : 38 heures/semaine ; Horaire de travail fixe ;
- **Echelle barémique** : D2 - Mensuel brut indexé : 3094,83 (index 2,2080 et ancienneté de 6 ans) ;
- **Ancienneté valorisable dans une fonction similaire au prorata du temps de travail presté** (avec un max. de 6 ans accompli dans le secteur privé et l'entièreté dans le secteur public) ;
- **Pécule de vacances** fixé à 92% du salaire brut ;
- **Vacances annuelles** : 28 jours de congés annuels + 7 jours extra-légaux + jours d'âge ;
- **Constitution par l'employeur d'un deuxième pilier de pension** ;
- L'accès au **Service social collectif** des administrations locales (dont le service de vacances POLLEN) ;
- Environnement de travail offrant un **réel équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée** ;

Intéressé(e) ?

Postulez en ligne sur le site du CPAS de Verviers : https://www.cpasdeverviers.be/offres-d-emploi et connectez-vous à votre Espace Candidat.

Il est nécessaire de s'inscrire et créer un profil candidat via le bouton "Postulez". Si vous rencontrez des difficultés ou un problème technique, n'hésitez pas à contacter notre Service RH par téléphone au 087 329 138 ou par courriel à l'adresse "recrutement@cpasverviers.be".

Les **documents listés ci-dessous devront impérativement être joints à votre candidature pour ce poste** :

1. Curriculum vitae
2. Lettre de motivation
3. Copie du diplôme ou équivalence de la Communauté française si diplôme(s) obtenu(s) selon un régime étranger
4. Copie du permis de conduire B.

Date limite de réception des candidatures : **27/11/2026**

Les candidatures incomplètes ou tardives ne seront pas recevables.

Gestion de la diversité

Le CPAS de Verviers ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance ou de handicap. Il veille à lutter contre les discriminations et à valoriser les compétences des personnes en situation de handicap. Pour pouvoir en bénéficier, vous devez informer la personne qui réceptionne les candidatures quand vous postulez. Si votre candidature est retenue, vous devrez fournir une attestation et expliquer les adaptations raisonnables dont vous voudriez bénéficier.

Application du RGPD

Conformément au Règlement général sur la Protection des Données UE 2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD ») et à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, tout candidat est informé que le Centre Public d'Action Sociale de Verviers traite des données à caractère personnel contenues dans les curriculum vitae et autres documents annexes aux candidatures aux seules fins de gestion des candidatures et emplois proposés.
Les documents sont conservés dans une base de données des candidatures pendant un an et sont ensuite supprimés.
Ils ne sont ni transmis à des tiers ni transférés en dehors de l'Union européenne.
Chaque candidat a la possibilité d'exercer les droits consacrés par le RGPD en effectuant une demande :

- Par courrier à l'adresse suivante : CPAS de Verviers, rue du Collège, 49 à 4800 VERVIERS
- Par courriel au délégué à la protection des données : DPO@cpasverviers.be.

Le candidat a également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données par courriel (contact@apd-gba.be) ou par la poste (rue de la Presse 35 à 1000 BRUXELLES) ainsi que, le cas échéant, auprès du Bureau permanent du CPAS de Verviers en qualité de responsable de traitement.

DESCRIPTION DE FONCTION
Ouvrier(ère) qualifié(e)-Electricien(ne)

MISSION GÉNÉRALE

L'ouvrier(ère) qualifié(e)-électricien(ne) assure la réalisation des divers travaux nécessaires à la maintenance, la rénovation et l'embellissement des bâtiments du CPAS.

Il/Elle a pour mission principale la réalisation de saignées, passages de gaines de réseaux électriques, le raccordement et l'installation d'armoires et de coffrets.
Il/Elle sera habilité(e) à identifier les dysfonctionnements, effectuer les dépannages et assurer un rôle de garde.
Il/Elle fait preuve d'une certaine polyvalence afin de pouvoir apporter son aide aux autres corps de métier du service Technique, si nécessaire.

POSITIONNEMENT ORGANISATIONNEL

Sous l'autorité du (de la) Contremaître et du (de la) Responsable du service Technique, il/elle collabore avec l'ensemble des membres de ce service.

RESPONSABILITÉS ET ACTIVITÉS

Réalisation des travaux

- Réaliser les travaux qui lui sont confiés en collaboration avec les autres services du CPAS.
- Respecter les délais et le planning de travail défini.
- Etablir les quantités des matériaux nécessaires et approvisionner les chantiers.
- Assurer le montage, démontage et vérification des échafaudages et échelles avant l'utilisation.
- Lire, interpréter et réaliser des schémas électriques liés notamment à la détection incendie, de vol, et système d'alarme.
- Démonter totalement ou partiellement les anciennes installations électriques.
- Préparer, réparer et tracer des circuits ainsi que monter les tableaux de commande de détection incendie, vol et autres systèmes d'alarme.
- Creuser des saignées permettant le passage des gaines de réseaux électriques.
- Poser et raccorder le matériel électrique.
- Vérifier et contrôler les installations avant la mise en service.

Sécurité au travail

- Veiller à l'application rigoureuse des règles en matière de sécurité et de bien-être au travail.
- Contrôler la qualité de la mise en œuvre et la sécurité de ses interventions.
- Veiller à la bonne marche et à l'entretien du matériel mis à disposition.

Participation aux missions du service

- Apporter son aide aux autres corps de métier selon les besoins du service et les travaux en cours.
- Prendre les contacts extérieurs nécessaires à la réalisation de travaux plus spécifiques.
- Se tenir informé de l'évolution du métier et s'adapter rapidement aux nouvelles techniques de travail.
- Informer sa hiérarchie des difficultés rencontrées et proposer des solutions.

COMPÉTENCES

Compétences techniques

- Maîtriser toutes les techniques de réalisation des travaux généraux liées à son domaine d'activité.
- Être capable de lire, d'interpréter les schémas de montage (unifilaires et d'implantation), et de se repérer sur un plan d'exécution.
- Maîtriser le choix et l'utilisation des outils spécifiques.
- Faire preuve d'adaptabilité à l'évolution des techniques et du matériel.
- Être en mesure d'interpréter les ressources d'un organisme agréé et agir de manière autonome à la (re)mise en conformité.
- Faire preuve de précision et d'habileté technique.
- Être capable de conduire un véhicule léger ou un utilitaire en respectant les règles de sécurité et le code de la route.
- Avoir des connaissances des règlements spécifiques aux travaux demandés.

Compétences transversales

Assimiler et traiter l'information	Rassembler, traiter et restituer correctement l'information dans les délais impartis.
Structurer son travail	Structurer son travail en fixant les priorités et en accomplissant une multitude de tâches différentes de façon systématique.
Résoudre les problèmes	Traiter et résoudre les problèmes de manière autonome, chercher des alternatives et mettre en œuvre les solutions.
Décider	Prendre des décisions adaptées et initier des actions ciblées afin de mettre en œuvre les décisions.
Travailler en équipe	Créer et améliorer l'esprit d'équipe en partageant ses avis, ses idées et en contribuant à la résolution de conflits entre collègues.
Faire preuve de respect	Montrer du respect envers les autres, leurs idées et leurs opinions, accepter les procédures et les instructions. Respecter la neutralité du CPAS et ne montrer aucun signe d'appartenance à une quelconque doctrine politique, philosophique et/ou religieuse.
S'adapter	Adopter une attitude souple face aux changements, et s'adapter aux circonstances changeantes et à des situations variées.
Faire preuve de fiabilité	Agir de manière intègre, conformément aux attentes de l'organisation. Respecter la confidentialité et les engagements.
Faire preuve d'engagement	S'impliquer entièrement dans le travail en donnant le meilleur de soi-même, en cherchant à atteindre la qualité et en persévérant même en cas d'obstacle.
Communiquer	S'exprimer aisément tant par écrit qu'à l'oral et rapporter les données de manière correcte.
Former/Partager son savoir-faire	Transmettre et partager ses connaissances, ses idées et ses méthodes de travail.